PROCES VERBAL DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

DU 15 OCTOBRE 2026

Etaient présents : M. BRILLET Martial, Maire, Mme AUDEBERT Catherine, M. ORAIN Patrice, Adjoints, Mme HOUSSAIS Maryline (arrivée à 20h15), M. MACÉ Nicolas (arrivé à 20h26), Mme BOURGEAIS Fanny (arrivée à 20h22), Mme THOBY Marie-Amélie, M. MENANT Fabien, M. THIERRY Jérémy, M. BOUILLE Lionel, Mme LALLEMAND Camille.

Absent excusé : /

Secrétaire de séance : M. ORAIN Patrice

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint, il soumet à approbation le compte-rendu du conseil municipal du 10 septembre 2026. Il y a une remarque de M. THIERRY Jérémy, il n'est pas disponible pour s'occuper des travaux à l'école pendant les vacances de la Toussaint comme cela était précisé dans le dernier compte-rendu, pas d'autre remarque est adopté à l'unanimité.

Ordre du jour

1) **Délibération : Versement d'une participation au SIEML pour les opérations de dépannages du réseau de l'éclairage public réalisées sur la période du 1er septembre 2025 au 31 août 2026**

VU l'article L. 5212-26 du CGCT,

Vu le règlement financier du Siéml en vigueur à la date de la commande des interventions,

ARTICLE 1

La collectivité de CARBAY décide de verser une participation de 75 % au profit du SIEML pour les opérations suivantes :

n° opération	Collectivité	Montant des travaux TTC	Taux du Fdc demandé	Montant Fdc demandé	Date dépannage
EP056-25-47	Carbay	119,95 €	75%	89,96 €	16/09/2025
EP056-25-50	Carbay	302,80 €	75%	227,10 €	17/12/2025

- Dépannages du réseau de l'éclairage public réalisés sur la période du 1er septembre 2025 au 31 août 2026
- montant de la dépense 422,75 euros TTC
- taux de la participation 75%
- montant de la participation à verser au SIEML **317,06 euros TTC.**

Le versement sera effectué en UNE SEULE FOIS, sur présentation du certificat d'achèvement des travaux présenté par le SIEML et après réception de l'avis des sommes à payer du Trésorier Principal d'Angers Municipale.

ARTICLE 2

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de NANTES dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

ARTICLE 3

Le Président du SIEML,

Monsieur le Maire de CARBAY

Le Comptable de la Collectivité de CARBAY

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

- ✓ Votants : 8
- ✓ Avis favorables : 8
- ✓ Avis défavorables : 0
- ✓ Abstention : 0

2) Délibération : Création de poste

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que l'agent technique polyvalent, actuellement en contrat aidé ne souhaite pas poursuivre au sein de la collectivité en raison d'un nouveau projet personnel.

Monsieur le Maire propose aux élus le choix de recruter un agent en CDD du 2 novembre 2026 au 2 août 2027 sur une base annualisée de 20 heures par semaine. Il rappelle les horaires en période scolaire :

	Lundi	*Mardi*	*Mercredi*	*Jeudi*	*Vendredi*
matin	*7h-13h15*	*7h-13h15*	*non travaillé*	*7h-13h15*	*7h-13h15*
après-midi	*non travaillé*	*non travaillé*	*non travaillé*	*non travaillé*	*non travaillé*

Il est précisé que pendant les vacances scolaires, l'agent réalisera 8 heures d'entretien des locaux réparties en deux journées : 4 heures le lundi et 4 heures le vendredi.

L'agent aura en charge l'entretien des locaux communaux, le périscolaire du matin (7h30 à 9h), le temps de restauration scolaire. L'agent aura le grade d'adjoint technique territorial sur la base de l'indice brut 367 et indice majoré 366.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **décide** de recruter un agent en contrat à durée déterminée du 2 novembre 2026 au 2 août 2027 afin de réaliser les missions citées ;

- **donne** pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tous les documents s'y rapportant.

- ✓ Votants : 11
- ✓ Avis favorables : 11
- ✓ Avis défavorables : 0
- ✓ Abstention : 0

3) Questions diverses

- Présentation du rapport d'activités de la communauté de communes : Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la mise à disposition du rapport d'activités de la communauté de communes. Celui-ci sera également envoyé avec le PV du conseil.

- Organisation du temps de travail de l'agent d'animation : Monsieur le Maire précise que l'agent d'animation termine à 18h30 les lundi, mardi et jeudi et 18h le vendredi. Il a été décidé de demander à l'agent de commencer les tâches de ménage dès lors qu'il n'y a plus qu'un seul enfant au périscolaire.
Monsieur BOUILLE Lionel demande que les parents soient informés par mail de ce mode de fonctionnement.

Mme LALLEMAND Camille questionne sur le portail n'est pas fermé à clef pendant la récréation et qui n'est pas toujours ouvert aux horaires où les élèvent reviennent de la pause méridienne.

Mme HOUSSAIS Maryline précise la nécessité de préparer une fiche de tâches très précises pour l'agent d'animation et l'agent technique polyvalent où on pourra préciser entre autre les horaires précis d'ouverture et de verrouillage du portail de l'école. Remarque de Camille :

Monsieur BRILLET Martial informe les élus qu'un candidat en service civique va commencer à l'école le 2 novembre.

- Plan communal de sauvegarde :

Suite à la réunion à ABC de fin septembre pour la mise en place d'un PCS intercommunal, les communes de Carbay et de Candé ne sont pas obligées de mettre en place un PCS.

Monsieur le Maire souhaite en mettre un en place tout de même afin d'éclaircir certaines règles. Une réunion est prévue vendredi 24 octobre à 11h avec Alexandre MOSSET, d'ABC.

- Publication urbanisme du mois : les élus sélectionnent l'information qui sera diffusée sur les réseaux ce mois-ci.

- Vœux du maire 2027 : La date est fixée au vendredi 22 janvier 2027

- Travaux logement communal : Le devis de l'entreprise Bellanger a été mis à jour, il s'élève à 3 984 € TTC. Monsieur MENANT Fabien propose de faire un second devis, il transmet les coordonnées de l'entreprise BOULTAREAU.

- RDV à programmer avec M. DELANOË de la commission Habitat et gens du voyage, Madame THOBY Marie-Amélie propose un mercredi à 11h, 2ème quinzaine de novembre (sauf le 25 novembre). Monsieur le Maire fait le lien avec l'élu.

- Monsieur le Maire invite les élus à réfléchir aux projets / travaux qu'ils souhaitent mettre au budget 2027 pour la prochaine réunion de conseil municipal.

- Madame LALLEMAND Camille : Cases réfrigérées sur la commune de VRITZ – prise d'informations par Camille et Martial, à revoir prochain CM

- Sollicitation par le foodtruck - Ya'Pizza : L'idée est intéressante, Monsieur le Maire s'occupe de prendre contact.

- Cérémonie du 11 novembre : Monsieur Patrice ORAIN fait un point avec le Président des anciens combattants pour caler la cérémonie.

- Décoration réalisée par Monsieur MENANT Fabien: sapin avec une armature en ferraille. Madame LALLEMAND Camille propose d'intégrer les enfants de l'école pour les décorations. Proposition de Madame BOURGEAIS Fanny : la commune pourrait acheter deux sapins que les enfants de l'école pourraient décorer. Madame AUDEBERT Catherine va faire la proposition à l'enseignante. Madame BOURGEAIS Fanny demande si des décorations sont prévues au lotissement. Monsieur ORAIN Patrice répond que cela n'est pas prévu au niveau de la commune mais les habitants sont incités à décorer pour Noël.

- M. BOUILLE demande si un article de presse est passé sur l'école. Monsieur le Maire répond qu'un article est passé dans Ouest France le 29 septembre 2026, celui-ci évoquait notamment la recherche de service civique pour l'école.

- Madame BOURGEAIS Fanny a fait des photos de la commune pendant l'été, elle les propose pour le bulletin municipal 2027

- Monsieur BOUILLE Lionel a assisté à une réunion tourisme et travaux à la communauté de communes, de nombreuses dégradations sont constatées.

- Monsieur MACE Nicolas a une proposition de formation à Xmap dans le cadre de la commission intercommunale SIG et intelligence artificielle.

- Monsieur ORAIN Patrice informe que l'église a été ouverte pour les journées du Patrimoine.

- Foyer des jeunes : les courriers de la banque continuent d'arriver chez M. BRUAND, Monsieur le Maire demande à Monsieur BOUILLE Lionel de faire le nécessaire pour changer l'adresse.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h 50
Fait à CARBAY, le 15 octobre 2026

Le secrétaire de séance,
Monsieur ORAIN Patrice

NOM – PRENOM	SIGNATURE
BRILLET Martial	
AUDEBERT Catherine	
ORAIN Patrice	
HOUSSAIS Maryline	
MACE Nicolas	
BOURGEAIS Fanny	
THOBY Marie-Amélie	
MENANT Fabien	
THIERRY Jérémy	
BOUILLE Lionel	
MASSON Camille	